



## ACTION 2 PRESENTATION DES SCENARIOS

**Relevé des interventions**  
10 et 18 février – 4 et 8 mars 2019

### Participation

Nombre invités : 500

Nombre de participants : 150

Agriculteurs :

Elus :

Autres :

### Le périmètre

Le scénario Rhône maximum ne va pas assez loin dans le territoire, notamment vers les parties amont des bassins versants. Quid des « zones blanches » sur la carte ?

Qu'est-il envisagé sur les zones périphériques ?

Sur des réseaux existant (Drôme), on constate que les débits ont été sous-dimensionnés. 100 % est utilisé.

### Le dimensionnement

Les volumes à l'hectare utilisés pour le calcul du débit à la prise sont insuffisants. (1000 m3). Ok pour la vigne, pas ok pour les autres cultures.

Le prix de l'investissement ne doit pas être le seul critère du comité de pilotage dans le choix du scénario. Un réseau dimensionné au minimum pour une raison de prix ne pourra pas satisfaire les attentes.

Les besoins exprimés en superficies paraissent sous-estimés.

Le débit de dimensionnement à la prise de 1m3/h est insuffisant si il y a d'autres cultures à irriguer que la vigne.

### Le choix des scénarios

Quelle est la ressource la plus sécurisée : Rhône ou Durance ?

Le Rhône n'est pas inépuisable (CNR).

Si une ASA a un projet de modernisation, est-ce qu'elle doit attendre que le scénario « Rhône » se réalise ou peut-elle le lancer dès maintenant dans le cadre du scénario « ressources locales » ? Exemple : Ste Cécile.

Le projet HPR est une des trois priorités de la Région Sud PACA (Bénédicte Martin), avec Valensole (04) et le Var.

Certains agriculteurs remarquent que le scénario Ressources locales est moins cher, mais qu'il ne répond pas aux attentes des exploitants éloignés des réseaux.

Le secteur Ouvèze Ventoux est intéressé par le scénario Rhône-Durance, mais avec une préférence pour le raccordement au réseau Durance par Le Barroux Malaucène (version sud).

Il faudrait faire davantage de bassins de stockage.

Est-ce que les ASAs qui s'engagent dans le projet pourront avoir des délais pour le respect des objectifs du PGRE ? Exemple l'ASA de Mollans sur Ouvèze qui demande à ce que l'échéance de 2021 pour la réduction des volumes prélevables soit reportée si elle s'engage dans le scénario « ressources locales ».



## L'adaptation des cultures

Les exploitants agricoles anciens sont confiants dans la capacité de l'agriculture à s'adapter aux évolutions de culture. Ils ont toujours vu les exploitations agricoles disposant d'un réseau d'irrigation en capacité de se réorienter en fonction de la conjoncture économique. En revanche, en l'absence d'eau ils sont sceptiques sur l'intérêt économique d'installer des jeunes.

## Besoins non agricoles

Souhait de maintenir le réseau en capacité de délivrer la DECI sur certains secteurs (maintien sous pression en hiver, mise hors gel). Ces secteurs devront être précisés par les élus et le SDIS. Le coût des aménagements supplémentaires pourra alors être chiffré.

Il faut prendre en compte l'agrandissement des villes et des villages.

Il faut associer les ASAs aux schémas DECI.

Comment feront les particuliers pour se raccorder au réseau.

## Le coût de l'investissement

Peu de réactions des agriculteurs sur le coût global.

Le coût est cohérent quand on compare avec d'autres réseaux. Exemple : sur l'extension du réseau de Carpentras vers Caromb en 2019, le coût est de 15.000 euros à l'hectare.

Une question porte sur la répartition du coût des scénarios sur l'ensemble des ASAs.

Combien cela va coûter pour les ASAs en place ? Devront-elles et leurs adhérents le coût des investissements pour de nouveaux exploitants qui ne sont pas dans les périmètres actuels ?

## Participation des exploitants aux investissements dans le réseau collectif :

Difficultés à comprendre la différence entre participation à l'investissement collectif (Les 2000 ou 3000 euros) et règlement du fonctionnement annuel (les 300 à 500 euros).

Quand doit-on s'engager à payer les « 3000 € » à l'hectare ?

Les prêts à taux bas peuvent permettre de faciliter la participation des agriculteurs à l'investissement de départ, et ainsi moins payer de frais de structure dans le coût.

Sur la question de « combien je peux mettre à l'investissement de départ, à l'hectare, on entend peu de réaction. Pas d'opposition affirmée.

Des exploitants demandent pourquoi ils doivent participer maintenant alors que jusqu'à présent les collectivités et l'Etat ont pris en charge ce coût en Vaucluse pour les réseaux en place. Ils y trouvent une certaine inéquité.

Certains sont agacés d'être de nouveau questionnés sur cette question, et sur les « allers-retours » nécessaires pour continuer à dimensionner les réseaux.

## Les suites, la maîtrise d'ouvrage

Très peu de questions sur ce sujet. Les participants ont l'impression que c'est déjà décidé (la chambre d'agriculture).

Qui porte le projet ?

Il faut une volonté forte des exploitants. Xavier Bernard Malaucène

## Questions techniques récurrentes

Quelle est la quantité d'eau à apporter à une vigne ?



Expliquer davantage la différence entre le débit minimum d'installation pour le réseau : 1 à 2 m<sup>3</sup>/h, et le débit disponible instantané aux bornes de distribution du réseau.

Est-ce que l'eau sera filtrée ou faut-il prévoir des installations de filtration à l'entrée des parcelles ? (1000 € en moyenne pour un poste de filtration).

Peu de questions sur la qualité de l'eau.